



STADE PARISIEN DES SOURDS

Volley Sourd

INSCRIPTION Saison 2017-2018

Responsable des licences : sps.licences@gmail.com
Grégoire CLAVIER, 42 ter rue de Colmar, 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

RENSEIGNEMENTS

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Date de Naissance : _____ Lieu : _____
Nationalité : _____ Sexe : féminin masculin
Numéro mobile : _____ Mail : _____

TARIFS

Je souhaite jouer le volley sourd et/ou valide, et je souhaite pratiquer la/les catégorie(s) suivante(s) :

	Né avant 01/01/1997	après 01/01/1997
Volley Sourds compétition nationale masculine (régionale compris)	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 115 €
Volley Sourds compétition nationale féminine (régionale compris)	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 85 €
Volley Valide compétition inter-départementale	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 65 €
↳ Remise de rapidité : si dossier complet remis avant 23/09/16		-10 €
Volley Sourds compétition régionale (matches en semaine, coupe le samedi)	<input type="checkbox"/> 80 €	
Volley loisir (entraînements)	<input type="checkbox"/> 60 €	

Règlement

<input type="checkbox"/> Je règle en 1 fois	Octobre	Sans frais
<input type="checkbox"/> Je règle en 3 fois	D'octobre décembre	à 5 euros par mois, soit 15 euros

_____ € - _____ € + _____ € = _____ € - _____ € = _____ €
(catégorie) (remise) (frais) (total) (acompte) (solde)

INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit comporter :

- La fiche d'inscription bien remplie ;
- Le ou les chèque(s) de cotisation ;

- Une copie de la carte d'identité (recto-verso) ;
- 1 petite photo d'identité (par mail possible) ;
- Une copie de la carte d'invalidité (recto-verso) ;

- Le formulaire de demande de licence (joint à cette fiche), bien cocher le volley sourd ou valide.
- Pour les **nouveaux**, il faut également une copie de l'**audiogramme** justifiant une perte de 55 DB à la meilleure oreille.

Mode de paiement : Chèque à l'ordre de « Stade Parisien des Sourds » (ou « SPS »), veuillez indiquer le nom de l'adhérent et « Volley Sourd » au dos du chèque.

INFORMATIONS

- La licence compétition permet de participer aux championnats nationaux, aux stages nationaux et rencontres internationaux du sport concerné, et à tous les sports en loisirs (national).
- Avec une licence compétition de volley, il est possible de participer aux compétitions de beach-volley. Cependant, l'association ne prend pas en charge les frais de déplacements et d'hébergement (sps.beachvolley@gmail.com).

NEWLETTERS

Nous sommes adhérents des institutions suivantes, Merci de cocher les cases dont vous voulez recevoir les mails :

- FNSF : Fédération Nationale des Sourds de France
- CERA : Comité Eugène Rubens-Alcais

AFG : **A**ssociation **F**rançois **G**iraud

<http://www.fnsf.org/>
<http://rubens-alcais.net/>
<http://www.association-francoisgiraud.fr/>